

Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage Eco-Ecole du 03/04/12

Personnes présentes :

Parents d'élèves : *Mme Beaufiles, Mme Berjot*

Communauté de communes : *Mme Demetz*

Personnels de l'établissement : *M. Alimeck, M. Marion, Mme Péan, M. Rican, Mme Sierpinski*

Personnes excusées :

Personnels de l'établissement : *M. Clavel, M. Fouénard, Mme Hamon, Mme Roy*

Partenaires : *M. Nicolle* (Ferme de la Cauchetière)

Personnes absentes :

Elèves : *Wilfrid Berjot, Charly Plu*

L'objectif de la réunion était de réaliser le bilan des actions de l'année écoulée en vue de la demande de labellisation.

Thème des « solidarités »

Bilan

L'ensemble des points de la méthodologie Eco-Ecole est rappelé aux membres du Comité de pilotage. L'« éco-code » qui a été finalisé pour être montré lors de la journée « portes ouvertes » est présenté au Comité : il s'agit d'une vidéo de quelques minutes montrant des mots en rapport avec les « solidarités » trouvés et réalisés par les élèves avec leur corps en EPS (voir en annexe 2). Il se décline également en photographies qui seront encadrées et exposées dans le hall d'accueil du collège. Aux lettres déjà obtenues seront ajoutées les dernières permettant de compléter l'alphabet, afin de réaliser une police de caractères du collège J. Prévert. Avec ce dernier point de la méthode, le Comité est en mesure de demander sa labellisation.

La journée « portes ouvertes » du collège a, comme prévu, constitué un point d'orgue dans la communication des différentes actions menées par le collège sur le thème des « solidarités ». Ainsi, les élèves, l'ensemble de la communauté éducative et les visiteurs ont pu se rendre compte de tout le travail accompli cette année dans les classes et en collaboration avec les diverses associations conviées à ce rendez-vous. Aux enseignants qui ont ressenti « une forme d'instrumentalisation de la présence des associations au Forum », Mme Sierpinski assure que le retour est pourtant positif, puisque toutes lui ont affirmé avoir été très contentes de l'accueil et souhaitent revenir l'an prochain. Reste que cette première expérience a mis en évidence la nécessité d'améliorer leur accueil sur le plan matériel et d'aménager une plage d'intervention pour leur donner la parole dans le programme déjà fourni des diverses animations.

M. Rican, qui dirige avec Mme Oliviero la réalisation du journal du collège, soulève la difficulté pour les élèves de faire le lien entre les actions de solidarité et Eco-Ecole. Ceci s'explique vraisemblablement par un déficit de communication auquel il faudra tenter de remédier l'an prochain.

La quasi-totalité des actions impulsées lors des premières réunions du Comité de pilotage ont été finalisées ; certaines seront poursuivies, voire renouvelées l'an prochain. (Pour les détails, consulter la colonne « **Etat d'avancement de l'action au 03/04/2012** » de l'annexe 1)

Thème des « déchets »

Suivi

M. Marion soulève une nouvelle fois la question du tri des déchets au restaurant scolaire. Mme Sierpinski explique qu'il va falloir trouver une solution pour résoudre ce problème qui est double : les volumes rejetés sont trop grands pour les conteneurs mis à disposition ; les élèves n'effectuent pas correctement le tri. Elle envisage de faire appel à un « groupe d'experts », en tout cas de faire en sorte que ce soit les éco-délégués qui forment leurs camarades sur ce dernier point. Il est aussi évoqué de relancer le tri 1 jour par semaine pour permettre une décomposition plus rapide et un moindre remplissage des conteneurs...

Thème de l'année prochaine

Une discussion s'engage sur ce sujet. L'idée initiale de se lancer sur le thème de la biodiversité ne remporte pas l'adhésion unanime : le sujet a priori difficile à traduire en termes d'actions concrètes risque de décourager les enseignants qui se sont investis en nombre cette année. Le thème de l'eau semble plus porteur et recouper les différents programmes. De plus, Mme Beaufils évoque des passerelles possibles avec le Lycée du Robillard et une présentation aux collégiens de travaux sur l'eau dans le cadre des Projets d'initiative et de communication des élèves de 2^e année de BTS. Cette piste semble intéressante dans l'optique d'une liaison collège/lycée vivement suggérée par l'Inspecteur d'académie lors de la discussion du Contrat d'objectifs du collège. Le choix est donc à mûrir d'ici la prochaine réunion...

Demande de labellisation

La demande numérique doit être effectuée avant le 30 avril 2012. M. Marion s'en charge, sous couvert de Mme Sierpinski.

Michaël Marion

Annexes :

Annexe 1 : Tableau de suivi du plan d'actions

Annexe 2 : Vidéo « Eco-code »